



**PRÉFET
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 17 août 2023

Évacuation jeudi 17 août 2023 d'un squat à Villenave-d'Ornon – Chemin de la Caminasse

En exécution de l'ordonnance d'expulsion rendue le 9 mars 2023 par le tribunal administratif de Bordeaux, et à la demande de la commune de Villenave-d'Ornon, propriétaire du site, le concours de la force publique a été accordé le 11 août 2023 par Étienne GUYOT, préfet de la Gironde.

Outre l'illégalité de cette occupation, les conditions de vie des occupants, l'amoncellement de déchets et la présence de divers objets de récupération présentaient des risques importants pour la salubrité et la santé publique, sur une parcelle par ailleurs classée au niveau rouge par le plan de prévention des risques d'inondation (PPRI).

Conformément à la réglementation en vigueur, les occupants de ce squat ont fait l'objet d'un diagnostic social préalable mené par la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS).

Ce matin, les forces de l'ordre ont constaté l'absence totale d'occupants. L'opération de reprise des lieux s'est déroulée sans difficulté.

Les lieux, libérés de cette occupation illicite, ont été rendus à la commune de Villenave-d'Ornon. Les travaux de sécurisation, menés conjointement par Bordeaux-Métropole et la mairie de Villenave-d'Ornon, et nécessaires pour empêcher toute nouvelle intrusion, sont en cours.